

TABLE DES MATIERES

I PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE.....	3
2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POTERIEURS A LA CLOTURE	7
III CONTINUITE D'EXPLOITATION	8
IV CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES	8
V REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
1. GENERALITES.....	9
2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	9
3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.....	10
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	11
6. PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES.....	12
7. STOCKS.....	12
8. CREANCES.....	12
9. DEPRECIATION DES CREANCES.....	13
10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET DISPONIBILITES.....	13
11. DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES.....	13
12. CAPITAUX PROPRES.....	13
13. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	13
14. EVALUATION DES DETTES.....	14
15. TITRES DONNAT ACCES AU CAPITAL.....	14
16. ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF.....	14
VI COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	15
1. IMMOBILISATIONS.....	15
2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS.....	16
3. STOCKS.....	16
4. CREANCES.....	17
5. PRODUITS A RECEVOIR.....	18
6. DISPONIBILITE.....	18
7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL.....	19
8. PROVISIONS.....	21
9. DETTES FINANCIERES.....	22
10. AUTRES DETTES.....	23
11. CHARGES A PAYER.....	23

12. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	23
13. ECARTS DE CONVERSION	24
VII COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	24
1. CHIFFRE D'AFFAIRES	24
2. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	25
3. CHARGE ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	25
4. TRANSFERTS DE CHARGES	25
5. IMPOT SUR LES SOCIETES	25
Le résultat fiscal étant négatif, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices.	25
VIII AUTRES INFORMATIONS	25
1. ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES	25
2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES	25
3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	25
4. CREDIT BAIL	25
5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	25
6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	25
7. EFFECTIF	25
.....	25
8. COMPTES CONSOLIDES.....	25
9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	25
10. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	25

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total bilan est de 18 968 983 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires de 4 819 500 euros et dégageant une perte de **2 524 287** euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021. L'exercice 2020 avait également une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

I PRESENTATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

La société ALPHA MOS est une société d'instrumentation qui conçoit, fabrique et commercialise, directement ou via ses filiales et via des distributeurs :

- Une gamme complète d'équipements innovants dédiés à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle : nez, langues et yeux électroniques, ainsi que des instruments plus généraux de chromatographie,
- Des systèmes de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement,
- Des services d'analyse sensorielle ou chimique en amont ou en accompagnement de la vente des produits
- Des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Outre le développement et la vente d'instruments, le Groupe réalise des prestations de services, de maintenances, d'assistances et de formations auprès de ses clients.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice courant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 a été marqué par les événements suivants :

i) Renégociation du plan de continuation de septembre 2014

En date du 19 février 2021, la société a demandé une nouvelle modification de son plan de redressement par voie de continuation, adopté en septembre 2014, afin de profiter des nouvelles mesures d'étalement autorisées dans le cadre de la crise sanitaire.

La somme restant due au 31 décembre 2020 au titre de ce plan était de 1.333 K€.

Par jugement du 11 mars 2021, le Tribunal de commerce de Toulouse a donné son accord à cette nouvelle demande de modification du plan. Celle-ci a permis l'allègement des échéances de remboursement des années 2021 et 2022 en les reportant en partie sur les années 2025 et 2026.

Les nouvelles échéances de remboursement détaillées par année sont maintenant les suivantes :

Echéances 2021 : 79 K€

Echéances 2022 : 196 K€

Echéances 2023 : 275 K€

Echéances 2024 : 301 K€

Echéances 2025 : 354 K€

Echéances 2026 : 105 K€

La somme restant due au 31 décembre 2021 au titre de ce plan est de 1.290K€.

ii) Comptes courants d'actionnaires

Le montant des comptes courants d'actionnaires s'élevait en principal à 1 M€ au 31 décembre 2020.

Afin de faire face à ses besoins de trésorerie la société a de nouveau fait appel à ses deux actionnaires principaux, le FPCI JOLT TARGETED OPPORTUNITES, représenté par sa société de gestion Jolt Capital et la société AMBROSIA INVESTMENTS AM SARL.

Ceux-ci ont à nouveau accepté d'apporter en comptes courants d'actionnaires un montant complémentaire de 1 M€ qui a été versé le 22 avril 2021.

A l'issue de cette opération le montant total apporté en comptes courants d'actionnaires est de 2 M€ en principal.

iii) PGE Société Générale

En date du 12 juillet 2021, la Société Générale a donné son accord pour la mise en place d'un prêt garanti par l'état (PGE) selon les conditions suivantes :

- Montant : 265.000 Euros
- Durée : 1 an
- Taux : 0,25% par an hors assurance.
- Option d'amortissement additionnel. Il est d'ores et déjà indiqué que la société entend faire le choix d'un amortissement total du prêt sur une durée aditionnelle de 5 ans à compter de la date d'échéance initiale.

Il est par également rappelé ci-après les conditions du premier PGE mis en place avec la Société Générale le 26 mai 2020 :

- Montant : 370.000 Euros
- Durée : 1 an
- Taux : 0,25% par an hors assurance.

- Option d'amortissement additionnel. Il est d'ores et déjà indiqué que la société a fait le choix d'un amortissement total du prêt sur une durée aditionnelle de 5 ans à compter de la date d'échéance initiale.

A titre d'information il convient de noter qu'il n'y pas eu de covenant bancaire de mis en place avec ces deux emprunts.

iv) Augmentation de capital

Le Groupe a réalisé au mois d'octobre 2021 une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (DPS) d'un montant de 3 052 144,80€ par l'émission de 1 695 636 Actions Nouvelles au prix unitaire de 1,80 €.

La demande de souscription s'est élevée à 2 844 344 actions soit 5,12M€ et 167,74 % du montant initial et s'est répartie de la manière suivante :

- 1 686 979 actions à titre irréductible
- 1 009 514 actions à titre réductible
- 147 851 actions à titre libre.

L'ensemble des souscriptions à titre irréductible ont été servies. Les souscriptions à titre réductible ont été servies à hauteur 8 657 actions. Les souscriptions à titre libre n'ont pas été servies.

Le montant brut de l'opération s'élève à 3,05 millions d'euros et se traduit par la création de 1 695 636 actions nouvelles au prix unitaire de 1,80 €, correspondant à 100% du nombre de titres initialement offerts.

Le capital social de la société post-augmentation de capital s'élève à 2 034 763,40 €, divisé en 10 173 817 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune. Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Compartiment C à Paris des actions nouvelles a été effectué le 2 novembre 2021.

Les fonds levés dans le cadre de cette augmentation de capital devraient notamment permettre à Alpha Mos de :

- Financer le besoin en fonds de roulement pour les 12 prochains mois face à une activité confirmée soutenue et accélérer le déploiement du nouveau modèle d'affaires sur les segments porteurs du secteur agro-alimentaire, estimé à un potentiel de 700M€
- Effectuer le remboursement des dettes financières et sociales contractées notamment dans la période du Covid
- Poursuivre les développements technologiques dans l'activité Foodtech.

v) Abandons de créance

Abandon de créance en date du 2 janvier 2022 entre la société Alpha MOS SA et sa filiale BOYSENSE SAS :

Aux termes d'une convention en date du 2 janvier 2022 entre la société Alpha MOS SA et sa filiale BOYSENSE SAS :, ALPHA MOS a donné son accord pour abandonner 100 % de sa créance, soit la somme de 267.197, 31 €, avec effet au 31 décembre 2021.

L'abandon de créance est susceptible d'une reconstitution en tout ou partie au bénéfice du créancier ALPHA MOS, de plein droit, dans l'hypothèse d'un « retour à meilleure fortune » de la Société BOYDSense. Le retour à meilleure fortune sera réalisé lorsqu'un exercice comptable aura constaté la réalisation d'un résultat net d'au moins 500.000 €. En cas de retour à meilleure fortune, la Société BOYDSense s'engage à réinscrire au crédit du compte courant du créancier ALPHA MOS ouvert dans ses livres, dans les six (6) mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme dont le montant exact sera discuté en Assemblée Générale de la société BOYDSense en préservant au mieux les intérêts des uns et des autres, dans la limite de 25 % du bénéfice net ci-dessus défini.

Cet abandon de créance ne produit pas d'effet fiscal et n'a pas d'impact sur le résultat car la créance était à 100%. Les provisions ont été reprises d'où un produit d'un montant équivalent de 267K€.

Abandon de créance en date du 2 janvier 2022 entre la société Alpha MOS et la filiale BOYDSense Inc de sa filiale BOYDSense :

Aux termes d'une convention en date du 2 janvier 2022, ALPHA MOS a donné son accord pour abandonner 100 % de sa créance, soit la somme de 693.093, 53 €, avec effet au 31/12/2021. L'abandon de créance est susceptible d'une reconstitution en tout ou partie au bénéfice du créancier ALPHA MOS, de plein droit, dans l'hypothèse d'un « retour à meilleure fortune » de la Société BOYDSense Inc. Le retour à meilleure fortune sera réalisé lorsqu'un exercice comptable aura constaté la réalisation d'un résultat net d'au moins 1.000.000 €. En cas de retour à meilleure fortune, la Société BOYDSense Inc s'engage à réinscrire au crédit du compte courant du créancier ALPHA MOS ouvert dans ses livres, dans les six (6) mois de la clôture de chaque exercice social et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée, une somme dont le montant exact sera discuté en Assemblée Générale de la société BOYDSense Inc en préservant au mieux les intérêts des uns et des autres, dans la limite de 25 % du bénéfice net ci-dessus défini.

Cet abandon de créance ne produit pas d'effet fiscal et n'a pas d'impact sur le résultat car la créance était à 100%. Les provisions ont été reprises d'où un produit d'un montant équivalent de 693K€.

vi) Réévaluation des actifs

La Société Alpha MOS SA a souhaité analyser la possibilité de procéder à une réévaluation libre des actifs qu'elle détient, dans le cadre de l'option comptable de réévaluation libre prévue par le Code de commerce (article L. 123-18) et le Plan comptable général (article 214-27), option pour laquelle la loi de finances pour 2021 instaure un dispositif de neutralisation temporaire des effets fiscaux.

Dans cette optique, elle a missionné le 26 janvier 2022 la société Ricol Lasteyrie Conseil en qualité d'évaluateur indépendant pour analyser la valeur des actifs de Alpha MOS et apprécier les conditions dans lesquelles les actifs de la Société pourraient être réévalués.

La société Ricol a rendu son rapport d'évaluation en mars 2022 ce qui a permis à la société Alpha MOS SA de passer dans les comptes sociaux arrêté au 31 décembre 2021 une écriture de réévaluation de ses actifs d'une valeur de 10M€.

II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POTERIEURS A LA CLOTURE

1) Transfert effectif de la cotation des titres Alpha MOS sur le marché Euronext Growth

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

Ce transfert permet à Alpha MOS d'être admise à la cotation sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise et à sa capitalisation boursière. Le transfert sur Euronext Growth Paris lui permet de bénéficier d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME et de diminuer les coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Le projet de transfert avait été approuvé par les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée Générale le 24 Novembre 2021 et mis en œuvre par la Conseil d'Administration le jour même.

La cotation des titres sur le marché Euronext Growth Paris s'est effectuée par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

Alpha MOS continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la société, conformément au règlement européen sur les abus de marché (Règlement MAR). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à Alpha MOS, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants (et personnes qui leur sont liées) sur les actions de la société.

Alpha MOS prévoit de maintenir ses pratiques précédentes et donc de continuer à établir ses comptes selon les normes IFRS.

2) Labellisation société innovante

Alpha MOS a reçu le 19 avril 2022 la qualification « entreprise innovante » de la part de BPI France. Cette qualification offre la possibilité à des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) de prendre une participation dans la société.

3) Conflit Russo-Ukrainien

Le conflit en Ukraine n'a pas d'impact sur le Groupe.

III CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2021, la société dispose d'une trésorerie de 2,7 m€.

Les comptes 2021 ont donc été arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation au regard des prévisions de trésorerie et des actions engagées par la Direction.

Ces prévisions intègrent notamment les principaux financements suivants :

- L'activité MedTech a reçu le soutien de l'Europe via une subvention de l'EIC (European Innovation Council) de €2.5M qui sera versé en 3 tranches, la première représentant au moins 50% du total est attendue en juin 2022.
- La Direction s'est rapprochée de son partenaire bancaire afin d'obtenir une tranche complémentaire de PGE pour un montant minimum de 0,5 m€ en juin 2022. La Direction estime avoir de bonne chance d'aboutir sur ce financement qui est nécessaire pour le maintien du principe de continuité d'exploitation.

A noter, l'obtention de la qualification « d'entreprise innovante » de la part de BPI France en avril dernier, laquelle offre la possibilité à des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) de prendre désormais une participation dans ALPHA MOS.

La direction a estimé, sur la base de l'historique et de sa connaissance du marché, que ces hypothèses ont une chance raisonnable de se concrétiser dans les délais requis. Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation dans ce contexte.

IV CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Il n'y a pas de changement de méthode comptables au 31 décembre 2021.

V REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. GENERALITES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Durées d'amortissements des immobilisations incorporelles :

- Les frais de recherche et développement sont amortis sur 5 ans ;
- Les concessions brevets et droits similaires sont amortis sur 10 ans ;
- Les autres immobilisations incorporelles sont amorties de 1 à 3 ans.

3. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Alpha MOS immobilise ses frais de développement dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation (Article 212-3 ANC2014-03)

Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil en immobilisations en cours.

ALPHA MOS respecte les six critères d'activation des immobilisations incorporelles suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ;
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles en cours sont transférées en immobilisations incorporelles à compter de la commercialisation de la technologie.

Dès lors un amortissement est comptabilisé sur une durée de cinq ans.

Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé.

Les investissements du Groupe faits en R&D portent sur :

- L'amélioration des performances des gammes d'analyseurs commercialisés destinés aux laboratoires des industriels ;
- Le développement d'analyseurs adaptés aux lignes de production des industriels ;
- Le développement de solutions basées sur les micro-capteurs MOS ;
- Les dépôts de brevets.

Selon la nature des projets de R&D, les dépenses correspondantes sont comptabilisées soit en charges dans le compte de résultat, soit en immobilisations incorporelles au bilan.

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent sur l'année 2021 à 795 K€ contre 1 251 K€ sur l'exercice précédent.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application du règlement CRC 2004-03.

Sur ces 795 K€ de dépenses de R&D, 270 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles.

En comptes sociaux, les frais de R&D activés au bilan dont les amortissements n'ont pas démarré s'élèvent à 919 K€ au 31 décembre 2021 et correspondent à des projets en cours.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner.

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques sont amorties sur 3 à 10 ans
- Pilotes et prototypes sont amortis sur 3 ans
- Mobilier est amorti sur 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique est amorti sur 1 à 10 ans
- Matériels de transports sont amortis sur 3 ans

5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation des filiales figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition qui englobe le prix d'achat des actions et l'ensemble des frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes. Il est ici précisé que :

- Les titres Alpha MOS USA d'une valeur brute de 2.072 K€ sont totalement dépréciés à la clôture de l'exercice.
- Les titres Alpha MOS SHANGHAI d'une valeur brute de 109 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice.
- Les titres Boydsence SAS d'une valeur brute de 10 001K€ ne sont pas dépréciés à la clôture. Ils ont fait l'objet d'une réévaluation libre pour 10M€.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité qui est déterminée pour les filiales dont Alpha MOS assure le financement sur la base de la quote part des capitaux propres détenus.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition. Dans ce cas de situations nettes négatives, les titres de participation sont dépréciés en totalité. De plus, les prêts, comptes-courants, créances sont dépréciés par ordre de liquidité décroissant à hauteur de la quote-part de la situation nette négative des filiales.

Une provision est constituée si la situation nette négative va au-delà des actifs énoncés ci-dessus.

6. PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

Un test de dépréciation est effectué dès lors qu'il existe un indice quelconque de perte de valeur d'un actif immobilisé. Une provision pour dépréciation de l'actif immobilisée est comptabilisée dès lors que la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle.

La provision pour dépréciation est comptabilisée pour une valeur correspondante à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle de l'actif immobilisée.

7. STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

La valorisation des stocks ne comprend pas les charges indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

8. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

9. DEPRECIATION DES CREANCES

La valeur d'inventaire est déterminée sur une analyse individuelle du risque de contrepartie à la date de clôture.

10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS ET DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisitions.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Le nombre d'action auto-détenues est mentionné dans le point 6 « Disponibilité » du chapitre 6.

11. DEPRECIATION DES VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières de placement sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours moyen du dernier mois de l'exercice des titres cotés.

12. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont composés du capital social représentant la valeur nominale des actions, du résultat de l'exercice, des résultats antérieurs mis en réserves ou en report à nouveau et des provisions règlementées comptabilisées selon les méthodes décrites dans la présente annexe.

13. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La meilleure estimation de sortie de ressource est évaluée en prenant en compte l'hypothèse d'évaluation de sortie la plus probable.

13. PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

La provision pour indemnités de départ en retraite constitue un engagement hors bilan.

Les engagements pour indemnités de départ en retraite sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Alpha Mos a appliqué à compter du 1er janvier 2021 la nouvelle méthode relative à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite selon la recommandation ANC n° 2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 qui fait suite à une décision de l'IFRS IC d'avril 2021.

Alpha Mos donc décidé de changer la modalité de répartition des droits à prestations et de ne plus les étaler à partir de la date de prise de service du membre du personnel mais à partir de la date à partir de laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation.

14. EVALUATION DES DETTES

Les dettes en devises ont été comptabilisées suivant le cours de clôture au 31 décembre 2021.

15. TITRES DONNAT ACCES AU CAPITAL

Des options d'achat et de souscription peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

16. ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF

Les écarts de conversion sur les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la clôture de l'exercice. Les écarts de changes latents sont comptabilisés en écarts de conversion actif ou en écart de conversion passif.

VI COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1. IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé K€	Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisitions
Frais de Recherche et Développement	1 247		
Brevets et concessions	360		91
Logiciel	306		
Brevets en-cours	171		26
Autres incorporel et autres en-cours	649		291
Total immobilisations incorporelles	2 733	-	408
Installations générales, agencements	1 170		11
Matériels de transports	-		
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	124		5
Autres corporels	-		
Total immobilisations corporelles	1 294	-	16
Titres de participation	2 182		10 000
Prêts	1 967		147
Autres immobilisations financières	1 077		25
Total immobilisations financières	5 226	-	10 172
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 253	-	10 596

Actif immobilisé K€	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation - Valeur à l'origine
	Poste à poste	Cessions ou Rebus		
Frais de Recherche et Développement	-	-	1 247	
Brevets et concessions	15	-	436	
Logiciel	-	-	306	
Brevets en-cours	85	-	112	
Autres incorporel et autres en-cours	-	-	940	
Total immobilisations incorporelles	100	-	3 041	-
Installations générales, agencements	-	-	1 181	
Matériels de transports	-	-	-	
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	-	-	129	
Autres corporels	-	-	-	
Total immobilisations corporelles	-	-	1 310	-
Titres de participation	-	-	12 182	1
Prêts	-	3	2 111	
Autres immobilisations financières	-	-	1 102	
Total immobilisations financières	-	3	15 395	1
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	100	3	19 746	1

2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des dotations de l'exercice suit le mode d'amortissement linéaire

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Frais de Recherche et Développement	906	133		1 039
Brevets et concessions	142	23	13	152
Logiciel	253	52		305
Autres incorporel et autres en-cours	-			-
Total immobilisations incorporelles	1 301	208	13	1 496
Installations générales, agencements	954	55		1 009
Matériels de transports	-			-
Mobilier, Matériel de bureau et informatique	104	12		116
Autres corporels	-			-
Total immobilisations corporelles	1 058	67	-	1 125
Total des amortissements	2 359	275	13	2 621

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Titres de participation	2 182		110	2 072
Prêts	2 178	165	94	2 249
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières	4 360	165	204	4 321
Total des dépréciations	4 360	165	204	4 321

3. STOCKS

La valeur comptable globale des stocks est la suivante :

K€

Stocks	31/12/2021	31/12/2020
Valeur comptable	1 084	1 124
Total	1 084	1 124

La valeur comptable par catégorie de stocks se décompose de la manière suivante :

K€

Stocks	31/12/2021	31/12/2020
Marchandises	-	-
Matières premières	829	851
Produits finis	255	273
Total	1 084	1 124

Les dépréciations par catégorie de stocks se décomposent de la manière suivante :

K€

Provisions sur stocks	Valeurs en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Marchandises				
Matières premières	503	66	93	476
Produits finis	83	26	44	65
Total	586	92	137	541

4. CREANCES

Etats des créances

Etats des créances K€	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts immobilisés	3 097		3 097
Autres créances immobilisées	116		116
Total créances immobilisée	3 213	0	3 213
Avances & Acomptes fournisseurs	108	108	
Clients & comptes rattachés	4 021	3 981	40
Personnel et comptes rattachés	9	9	
Créances organismes sociaux			
Crédit d'impôt Recherche	92	92	
Autres créances fiscales	181	181	
Débiteurs divers	180	180	
Écart de conversion – Actif	183	183	
Charges constatées d'avances	78	78	
Total créances circulantes	4 852	4 812	40
Total créances	8 065	4 812	3 253

La créance du crédit d'impôt recherche comptabilisée pour un montant de 92K euros n'a pas encore été perçue par la société.

Les débiteurs divers d'un montant de 180K euros comprennent notamment les comptes courants ouverts en faveur de la filiale ALPHA MOS AMERICA.

5. PRODUITS A RECEVOIR

Il n'y a pas de produits à recevoir au 31/12/2021.

6. DISPONIBILITE

K€

Catégorie	Montant brut 31/12/2021	Dépréciation au 31/12/2021	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/2020
Disponibilité	2 450		2 450	784
Titres auto-détenus			-	
VMP			-	-
Situation nette	2 450	-	2 450	784

7. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital social

Le capital social, au 31 décembre 2021 est fixé à la somme de 2 034 763,40 euros. Il est divisé en 10 173 817 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant de 0.2 euro.

Ce nombre s'entend hors Bons de souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE), Stock-Options (SO) ou Actions Gratuites (AGA) octroyés à certaines personnes physiques, salariés ou non de la société.

Mouvement d'actions	31/12/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	31/12/2021
Nombre d'actions	8 478 181	1 695 636		10 173 817

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société ALPHA MOS a procédé à une augmentation de capital. Le montant brut de l'opération s'élève à 3,05 millions d'euros et se traduit par la création de 1 695 636 actions nouvelles au prix unitaire de 1,80 €.

Les actions se décomposent de la manière suivante :

Catégorie d'actions	31/12/2021
Actions ordinaire	10 173 817
Actions de préférences	0
Total	10 173 817

A l'issue de ces opérations, le capital d'Alpha MOS est composé de 10 173 817 actions, dont 79,62 % du capital social et des droits de vote sont détenus par le concert existant entre le FPCI JOLT TARGETED OPPORTUNITES, représenté par sa société de gestion Jolt Capital et la société AMBROSIA INVESTMENTS AM SARL.

Tableau de variation des capitaux propres

Postes	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	31/12/2021
Capital Social	1 696	339				2 035
Action en attente		12				12
Primes liée au capital	3 339	2 713	218			5 834
Écart de réévaluation libre		10 000				10 000
Réserve légale	4					4
Réserves Indisponible	40					40
Report à Nouveau	-3 258			-3 321		-6 579
Résultat de l'exercice	-3 321					
Capitaux Propres	-1 500	13 064	218	-3 321	0	11 346

Titres donnant accès au capital

Date	Options accordées	Prix d'exercice	Option exercée	Option expirée	Options supprimées	Options restantes
31/12/2018	5 263 929	2,45	-	-	4 861 215	402 714
31/12/2019	360 319	2,45	-	-	95 382	264 937
31/12/2020	445 103	2,45				445 103
31/12/2021	-		-	-	-	-
Total	6 069 351	2,45	-	-	4 956 597	1 112 754

Au titre l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a accordé des options. Le conseil d'administration du 9 avril 2020 a accordé 445 103 options.

Caractéristiques

Les principales données relatives à ces plans sont les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société ;
- Période d'exercice des bons : 10 ans maximum ;
- Le prix d'exercice est au moins égal à 2.45 euros ;
- Concernant le plan accordé par le CA du 18 septembre 2018, le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de 4 ans, avec un seuil d'acquisition d'un an à l'exception des premiers 25% qui sont acquis au bout de 3.5 mois, soit le 31 janvier 2019.

Situation au 31 décembre 2020

	Nombre d'options 31/12/20	Cours moyen d'exercice 31/12/20
Montant début de période	763 033	2,45
Options accordées le 9 avril 2020	445 103	2,45
Options exercées		
Options supprimées	-95 382	
Montant fin de période	1 112 754	2,45

Les titres de l'ancien Directeur Général, M.MARTIN, ont été annulés en 2019. Les titres annulés sur l'exercice 2020 concernent des salariés ayants quittés la société.

Impact sur les états financiers au 31 décembre 2020

La valorisation des options a été réalisée selon le modèle Black Scholes Merton. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les plans accordés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

	31/12/20
Prix d'exercice des options	2,45
Durée de vie des options	10 ans
Volatilité du prix	40%
Dividende attendu	0%
Taux d'intérêt sans risque	0,8 % et 0,66 %

Les hypothèses au 31 décembre 2019 étaient identiques.

Les hypothèses au 31 décembre 2018 étaient identiques à l'exception du prix d'exercice qui étant de 1 euros.

8. PROVISIONS

Situations et mouvements de l'exercice	Valeurs en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Provision clients	21	2	9	14
Provisions pour pertes de changes	28	155		183
Autres provisions pour risques	177		175	2
Total provisions pour risques et charges	226	157	184	199
Titres de participation	2 182		110	2 072
Prêts	2 084	165		2 249
Autres immobilisations financières	95		95	-
Stocks	586	93	137	542
Créances	1 339	207	47	1 499
Autres provisions	416	724	960	180
Total provisions pour dépréciation	6 702	1 189	1 349	6 542
Total provisions	6 928	1 346	1 533	6 741

- ALPHA MOS CHINA : la situation nette est redevenue positive. Cette situation a conduit à la reprise des titres pour 109K€ et des prêts pour 95K€.

- BOYDSENSE SAS : Une reprise de 40K€ des comptes courants et de 47K€ de créances clients ont été constatées. Par ailleurs, la provision pour risque client a été reprise pour 175K€ suite à un abandon de créance.

- BOYDSENSE INC : Une dotation des prêts pour 165K€, 468K€ de comptes courants et 204K€ de créances clients ont été constatées. Par ailleurs, les comptes courants ont été repris pour 920K€ suite à un abandon de créance.

9. DETTES FINANCIERES

Etats des dettes financières K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Pret BPI France	370		296	74
Pret Société Générale 265K€	265	265		
Pret Société Générale 370K€	370	46	324	
Emprunts avant RJ	386	59	327	
Total dettes financières	1 391	370	947	74

Les emprunts avant RJ sont remboursés selon un échéancier dans le cadre du plan de continuation de la société.

Au cours de l'exercice, la société a remboursé 25K€.

10. AUTRES DETTES

Etats des dettes K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes et autres fonds propres	277			277
Emprunt et dettes auprès étab. Crédit	1 393	372	1 021	
Emprunts et dettes financières diverses	385	62	323	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 932	2 897	35	
Acomptes & Avances reçus	24	24		
Dettes sociales	2 173	1 994	179	
Dettes fiscales	1	1		
Autres dettes fiscales	117	117		
Créditeurs divers	2 300	20	72	2 208
Ecart de conversion - Passif	310	310		
Produits constatés d'avances	37	37		
Total dettes	9 949	5 834	1 630	2 485

11. CHARGES A PAYER

Charges à Payer	31/12/2021
Fournisseurs - Factures non parvenues	112
Dettes fiscales à payer	105
Dettes sociales à payer	451
Total charges à payer	668

Sont notamment compris dans les charges à payer les postes suivants :

- honoraires des commissaires aux comptes : 57K euros
- dettes avant RJ : 69K euros
- bonus salariés 2021 : 281K euros

12. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2021
CCA	78
Total charges constatés d'avances	78

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2021
PCA	37
Total produits constatés d'avance	37

13. ECARTS DE CONVERSION

Ecarts de conversion	31/12/2021
Actif	183
Passif	310

Au 31 décembre 2021, les écarts de conversions net sont de -127 K€. Ils correspondent essentiellement au traitement des créances et dettes en dollars et Yen envers les filiales AlphaMos US et AlphaMos Chine.

VII COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe ALPHA MOS se compose principalement de ventes de produits finis (nez-électrique, échantillonneurs...) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est déterminé selon l'incoterm défini contractuellement.

CA K€	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	Total
Produits Finis	27	313	952	456	2 692	4 440
Prestations de services	66	110			127	303
Transports sur ventes	1	4	39	1	32	77
Total 31/12/2021	94	427	991	457	2 851	4 820
Produits Finis	207	173	543	155	2 015	3 093
Prestations de services	58	68			52	178
Transports sur ventes	2	1	21	1	25	50
Total 31/12/2020	267	242	564	156	2 092	3 321

Le chiffre d'affaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

2. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

K€	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers	402	720
Produits des créances de l'actif immobilisé	2	3
Produits financiers interco.	21	
Reprises sur provisions et transfert de charges	379	717
Charges financières	1 465	332
Intérêts et charges assimilées	185	48
Charges sur cession VMP		74
Perte sur créances de participations	960	
Dotations financières aux amortissement et provisions	320	210
Résultat Financier	-1 063	388

3. CHARGE ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

K€	31/12/2021	K€	31/12/2020
Produits exceptionnels	10	Produits exceptionnels	102
Regul. Forfait social /jeton de présence	10	Différence provision CVAE 2019	1
		Ecart provision pole emploi	4
		Annulations dettes diverses	36
Charges exceptionnelles	34	Annulation provision action logement	8
Cession immobilisations	19	Annulation titres autodetenus	53
Régul jeton de présence	12	Charges exceptionnelles	7 602
Différence provision paie	3	Cession titres Boydsense	7 598
Autres	0	Autres	4
Résultat Exceptionnel	-24	Résultat Exceptionnel	-7 500

4. TRANSFERTS DE CHARGES

K€	31/12/2021
Transfert de charges	31/12/2021
Remb. Litige Fedex	1
Autres	3
Total	4

5. IMPOT SUR LES SOCIETES

Répartition	Sur le résultat courant	Sur le résultat exceptionnel	Sur le résultat global
Impôt sur le bénéfice	0	0	0

Le résultat fiscal étant négatif, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices.

Crédit d'impôts constatés au 31/12/2021

Crédits d'impôts constatés	K€
Crédit impôt recherche	26
Crédit impôt innovation	66
Total	92

Les crédits et avoirs fiscaux sont mentionnés dans le point 5 du paragraphe 8 « Autres informations »

VIII AUTRES INFORMATIONS

1. ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice 2021 à 106 K euros brute.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres et hypothèses pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Paramètres	
Taux d'actualisation	0,98 %
Table de mortalité	TH-TF 00-02
Départ volontaire	41,4 % cadres et non cadres
Taux de charges sociales	50 % cadres et 36 % non cadres
Hypothèses	
Convention collective	Métallurgie
Turn-over	Faible
Evolution des salaires	1 %

L'engagement retraite ne fait pas l'objet d'une couverture sur un contrat IFC.

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02

Le calcul a été fait en tenant compte des dernières recommandations en vigueur. L'engagement est constitué uniquement sur les années de services précédent le départ en retraite au titre duquel le salarié génère un droit à avantage. L'impact sur la provision est une diminution de 29K€.

2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Engagements Donnés - K€	
Avals et cautions	0
Autres engagements	45
Engagements reçus - K€	
Prêt LCL (300 K€) Garantie OSEO sur 60%	180
Prêt OSEO (150 K€) Garantie Fonds International	90
Location informatique BNP	120

3. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Compte tenu du faible nombre de salariés de la société, le fait de mentionner des informations sur leur rémunération reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

4. CREDIT BAIL

La société ne dispose pas de contrat de crédit-bail.

5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Déficits fiscaux reportables au 31/12/2021

Déficits fiscaux reportables	K€
Déficits fiscaux reportables avant le 01/01/2015	4 253
Déficits fiscaux reportables au titre de 2015	1 200
Déficits fiscaux reportables au titre de 2016	6 224
Déficits fiscaux reportables au titre de 2017	4 174
Déficits fiscaux reportables au titre de 2018	6 792
Déficits fiscaux reportables au titre de 2019	3 430
Déficits fiscaux reportables au titre de 2020	3 735
Déficits fiscaux reportables au titre de 2021	1 321
Total	31 129

6. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales détenues à plus de 50%	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés - €	Cautions et avals	CA HT €	Résultat €	Dividendes €
ALPHA MOS US	2 322 288	-	1 645 993	-87 676	-
ALPHA MOS CHINE	774 588	-	1 571 719	585 071	-
BOYDSENSE SAS	-	-	-	285 342	-

Filiales détenues à plus de 50%	Capital - €	Capitaux propres - €	Détention en %	Valeur comptable des titres détenus - €
ALPHA MOS US	88	-3 890 463	100	-
ALPHA MOS CHINE	138 991	481 164	100	109 300
BOYDSENSE SAS	1 000	23 793	100	10 001 000

7. EFFECTIF

Effectif moyen	31/12/2021	31/12/2020
Ingénieurs et cadres	23	23
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	7
Ouvriers		
Total effectif moyen	30	30

8. COMPTES CONSOLIDÉS

La société ALPHA MOS établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe ALPHA MOS.

Au 31 décembre 2021, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

- ALPHA MOS France (Société mère)
- ALPHA MOS AMERICA
- ALPHA MOS CHINA
- BOYDSENSE SAS
- BOYDSENSE INC

9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires K€	Missions d'audit des comptes statutaires	Services autres que la certification des comptes	Total
Deloitte & Associés	42	-	42
SEL D.D.A	33	-	33
Total	75	0	75

10. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ; il n'a été versé de jetons de présence en faveur des membres du conseil d'administrations. Il a été provisionné la somme de 30K de jetons de présence en faveurs de ces mêmes membres.